Les vice-présidents Voici le resultat du scrutin pour rélection des quatre vice-présidents à

obtenu Etienne Faure

Le qualre undidate symat obtenu la majorité de la consideration de Plusieurs députés sont admis, puis on suspend la éance jusqu'à 5 h, et demie.

LES SECRÉTAIRES

La séance est reprise à 5 heures 45. Voici les résultats du scrutin pour les secréta

Volants, 452. — Bulletins blancs, 2. Sont Alas:

M. SURCOUF, 262 voix: ROLLAND, progressuses, 257; DAVID, de l'Unfon démocratique, 256

DEVEZE, socialiste, 218; COUYBA, de la Gauch

lémocratique, 241; ISNARD, de la Gauche ra

lacte socialiste, 237; CHAMBON, de la Gauche ra

licale, 227; LAURAINE, de l'Union démocrati

to 303.

Nement ensuiter MM. De l'Estourbeillon, li-lai, 199; Argelies, nationaliste, 178.

n deaxième tour aura donc lieu mardi, pour ection du huitième secrétaire.

Les questeurs

oici les résultats du scrutin pour Mélection trois questeurs: olants 488. — Bulletins bitancs, 2. nt obtenu: — M. Guycher radicale, ques-soriant, 234, elu; Lechavallier, progressiste,

La Crise ministérielle

LES DÉMARCHES DE M. COMBES

Paris, 6 juin. — M. Combes a commence ce atin ses démarches en vue de constituer un oinet. Il s'est d'abord rendu chez M. Sarrien, ésident du groupe législatif qui répond le us à celui que M. Combes lui-même préside

6. Combes a offertrum portefeuille à M. Sarqui l'a reglusé, comme de juste, en disant son action/serait plus utile dans la majorité dans le ministère.
6. Combes est allé ensuite chez MM. Vallé, cassé, Mugeot etrchez le général André.
a conféré aussi avec M. Léon Bourgeois vu M. Trouillot.
Combes, continuera ses démarches cet-semidi. Ses amis préundent que la combion aboutira demain et que l'abstention de de M. Rouvier ne la ferait pas échouer.
n communique, d'autre part, à une heure, ote officieuse que voici :

Les entrevues

Bien que la note officielle ne parletaquerde ois personnages politiques vus ce mann par ... Combes, celui-ci n'a pas fait moins de six sites. It a, en effet, conféré successivement rec MM. Sarrien, Vallé, Mougeot, Léoa Bour-

m. Combes a vusensuite M. Vallé.
La conversation entre M. Combesset le séateur de la Manne a été fort longues; elle a uré plus d'une heure.
M. Combes a demandé à M. Vallé destui actres sa, collaboration.
M. Vallé a, répondu qualiferait très volontiers artie du nogreeau ministère, à la condition que

Combes a insisté vivement auprès de M.

Delcassé, tout en réservant provisoire entesa réponsé, a laissé entendar qu'il accep-cate de roiten aux affaires étrangères. Au général André, M. Combes a demandé de çon préssaisse de conserver le pottefuille de-guerre. Il Aui a fait observer notamment que

on départ serait considéré comme une satis-ction dovésée aux nationalistes. Le général André a accepté de conserver de-présentife de la guerre. M. Combes est rentré à midi-et demi à son

domicile, rue Vanquelin.

Il continuera cet après-midi ses démarches, del Combes désirant é assurer le-concours de M. Rosvier, a chargé-un ami commun d'aller pressentile le députe des Alpes-Maritimes sur le point de savoir s'il accepterait le portefeaille tes finishes dans le nouveau cabinet.

les finites dans le nouveau cabinet.

M. Rouvier a déclaré qu'en principe il était disposé à donner soit concours à M. Combes.

Mais avant de s'engager il tient à préciser soit programme financier et à savoir si, sur cetpoint, en particulier, il est en communauté devues avec M. Combes et les hommes politiques :

derniers mois sur les cigares contectionnes par chaque d'elles fut inférieur à la moyenne de l'active pour sur les cigares contectionnes par chaque d'elles fut inférieur à la moyenne de l'active pour ser les hommes politiques d'entoures. M Rouveir a sjouté qu'à son avis et en raisonne de la sontection inférieure, sable de comprimer le plus possible les dé-unitables de comprimer le plus possible les des mois ancientes parmi celle de Gustave. Humbert, est d'une écriture sable de comprimer le plus possible les des mois ancientes parmi celle de Gustave. Humbert, l'ancien ministre en dique qu'il ne pourrait pas accepter de soutenir indique qu'il ne pourrait pas accepter de soutenir l'impôt sinds revues et manitaire les ouvrieres habites de celles qui le sont le coldes re des mois accepter de soutenir l'impôt sinds revues et manitaire les ouvrieres habites de celles qui le sont le coldes redevont du moins retaider la miso particular les ouvrieres habites de celles qui le sont le coldes redevont du moins retaider la miso particular les ouvrieres habites de celles qui le sont le laux des minutes de l'écriture de foustave l'accident des avoir s'il publics. L'ENQUETE A LILLE

Jeudi soir, M. de Beauleu, juge suppléant de moment et en l'absence de M. Herrinc dit, en ce moment et en l'absence de M. Herrinc dit, en ce moment et en l'absence de M. Herrinc dit, en ce moment et en l'absence de M. Herrinc dit, en ce moment et en l'absence de M. Herrinc dit, en ce moment et en l'absence de M. Herrinc dit, en ce moment et en l'absence de M. Herrinc dit, en ce moment et en l'absence de M. Herrinc dit, en ce moment et en l'absence de M. Herrinc dit, en ce moment et en l'absence de M. Herrinc dit, en ce moment et en l'absence de M. Herrinc dit, en ce moment et en l'absence de M. Herrinc dit, en ce moment et en l'absence de M. Herrinc dit, en ce moment et en l'absence de M. Herrinc dit, en ce moment et en l'absence de M. Herrinc dit, en ce moment et en l'absence de M. Herrinc dit, en ce moment et en l'absence de M. Herrinc dit, en ce

de chemins de fer, dont l'application entrait rait suivant lui, un accroissement trop con

rait suivant lui, un accroissement tren considérable de dépense.
On croit que M. Combes verm M. Rouvier dans le courant de l'après mid en dans la sourée.

UNE DÉLÉGATION DE DÉPUTES DU NORD

aux Etats-Unis

CRAVE SITUATION. - ASSOMMEURS PATRONAUX. - SANGLANTES BACANTES

New-York, 6 juin. — Nous avons signalé le mouvement gréviste considérable qui se produit en ce moment aux Etats-Unis. Outre les 150.000 mineurs de Pensylvanie, la grève comprend actuellement des milliers de méaniciens des chemins de fer et de wattinen de traumays

Après avoir passé par une phase de calme presque complet, la grève semble entrer main-tenant dans la période des troubles et dans certaines parties de la République les plus gra-

certaines parties de la République les plus graves incidents semb ent imminents.

Le Daily Mail » d'hier, annonçait que les Conpaguies minères avaient constitué une « garde patronale » de quarre mille hommes, atmés de fusils, afin de « protégre les nines». On sait ce qu'il faut entendre par là. Aux Etats-Unis, la lutte des classes a pris depuis long-coublé la terrible grivole pinent de la conflit de la conflit de la conflit de la conflit de la terrible grivole pinent de la conflit sanglant s'elativent entre les grévistes et les mercenaires armés du grand mattre de forge Carnegie, consus sous le nom de « pinkertons annele être aussi grave en Penylvania que lors de la grande grève d'il y onze ans; des trains remplis de pinkertons armés des agences déclarent « qu'ils abattront sans hécitude les grévistes qui voudraint mavers.

Grève générale des Tabacs

Une délégation parlementaire à la direction générale et au ministère.

Paris, 6 juin. — Sur l'initiative de MM. Cadenat Rémenceau, Calvinhac et Paschal Grousset, dépu

La Grève et M. Caillaux

Elat, en laissant à son successeur le soin de gier.

Callaux n'a jamais rien dit de tel. Il agi açon tout opposée. Il a reçu les ouvriers grés, alors qu'il était déjà virueliement démisnaire. Il leur a déclaré qu'il en pouvait acer la règle mathématique absolue de l'avancet à l'ancienneté, dans tous les cas. Mais il a exposé le système qu'il entendait metre en
ique et qui consiste à régler les changements
cliers en tenant compte dans une très large
ure de l'ancienneté et en domant tout garanux ouvriers contre des abus eventuels.
hui avait paru — il luit parait encore — que ce
eme nouveau est avantage, a la fois pour les
ières et pour l'administration: Il peut d'ailpeut de l'ancistation.

faire intervenir la consideration d'alicelmete ductes les fois qu'il n'en pourrait résulter aucim insconvénient pour les fabrications.

a été moité uniquement, il convénit de ne pas
Joubiler, par le déplacement d'un dizaine de cisarières de la manufacture de Reully, voit quelles ont été les instructions proposées par la direccion générale et sanctionnées par le ministre

A l'avenir, lorsqu'il seruit nécessire, a Retuly

de faire passancellon d'ordre superieur on désmerait les plus anciennes pourvu toutéois que

te taux des maliagons constatées penúant les six
derniers mois sur les cigares confectionnés par
chaque d'elles fut inférieur à la moyenne de l'atellier pendant la mêmé période.

Invérsement s'il devenait indigensable de réduire le nombre des ouvent de mateiles pour

penforcer des les mois la condition de l'atellier pendant la mêmé période.

Invérsement s'il devenait noispensable de réduire le nombre des ouvent de de l'acceptant les

dont le taux des malfaçons depassait la moyenne

dont le taux des malfaçons depassait la moyenne

noiquée plus haut. Comme on le voit, cette
moyenne formait la ligne de demarcation qui séparait les ouvrères habies de celles qui le sont

noins.

La règle arrêtée pour Reuilly, règle à lamelle

ouvriers, des auxiliaires, viendraient le n à la manufacture pour êts employée aux matières en fabrication les soins né à leur conservation, mais à la condition feraient pas de production, conservation production,

processer contre le fait que les auxiliaries stion auraient été occupés au paquelage, di inty leur a répondu que ce paquelage était ur , mais que, seuls, les ouvriers et ouvriers aillant de leur plein gré seraient employés à bircation.

3 deux entrevues ont été très-courtoises de et d'autre.

LES DELECUES A PARIS

Les citoyens Raymond Hé et Dumant sont partis, hier matin, pour Paris où ils sont arrivés à midi.

Le comité de la grève se tient en permanence au siège du Syndicat, attendant des nouvelles ; Le comilé de la grève se tient en permanence au siège du Syndicat, attendant des nouvelles; mais il était trop tôt, comme nous le faisait remarquer l'un des membres du Syndicat, pour en marquer l'un des membres du Syndicat, pour en ne peut rien préjuger. Aucune décision nouvelle ne sera prise avant le retour des deux délégués, c'est-à-dire a aunt mardi soir.

Le bruit avait couru en ville, hier, que les grévistes tiendraient une réunion à trois heures et demie. Ce bruit ésé erroné. Interpretation des cours, il n'y sera pourvu qu'après la réintégration des ateliers pour dédommager, au prorata des jours des grève, et sil est besoin, les plus nécessiteux des ouvriers et ouvrières, ou que mardi soir, dans acsemblée qui sera tens fois, que nulle décision ne sera prise avant le retour des délégués, et que les ouvriers et ouvrières inspireront des explications que ceux-ci leur rapporteront.

Aujourdhui, à trois heures, paye du personnel. Par une affiche apposée au siège du Syndicat, le

LA DUREE DE LA CREVE

urel et légitime. urons au Trésor des bénéfices con

(Signatures). Telle est exactement, au moment on nous met-tons sous presse, la situation à la Manufacture de Lille. Tous nos voeux vont, est-il besoin de le dire, aux ouvriers et ouvrières qui donnent un si bel exemple de solidarite.

L'Affaire **HUMBERT-CRAWFORD**

Le rôle du père Humbert

M. Laleu, ancien banquier à Cambrai, qui, mane nous ravons dit, a sié entendu avanter et hier par M. Leydet, juge d'instrucer, a fait une indressante déposition, qu'il ous est possible de résumer ici, car ce rémit ramportes

 Il n'a jamais été question directemente dre M. Jacquin et moi de la réintégration pire M. Jacquin et moi de la reintegration e M. Tabary, qui fut mon beau-père. A plus prie raison aucune question d'argent n'a-t-aile pu être débattue entre nous à ce sujet.

» Le premier prêt consenti par notre majon de banque remonte à l'époque où j'étais élibataire, c'est-à-dire au moment où la asspension de l'inamiovibilité des magistrats l'était pas encore votée. Nos avances ont chitine jusqu'à la liquidation de notre maion de banque en 1889, oùt plus de deux ans

sur de M. Jacquin, pour lequel je ne pro se pas beaucoup de sympathies. Mais je ais à la vérité stricte de vous la faire. »

Une Confrontation

M. Leydet, jusge d'instruction, a interrogé ier Mº Parmentier, après avoir longuement compulsé dans la matinée les dossiers dont or cabinet est rempli. L'interrogatoire a orté sur les points suivants :

M. Jean Schotsmans, de Lille a raconté uc, venu à Paris pour prendre des renseinements, ainsi que le lui avait conseillé M. elacherie, il avait entendu dans un salon de notet de l'avenue de la Grande-Armée, conçu à la pièce où il avait été introduit, une seussion très vive entre Mme Humbert et sa voués, Mª Auzou, Parmentier et Last.

es avoues, M. Auzou, at Mine Humbert, at. Ces robins reprochaient à Mrne Humbert, n termes plutot vifs, les actes répréhensides qu'elle leur avait fait commettre. L'avoue Parmentier a déciaré ne pas se ouvenir de cette scène.
Le juge d'instruction a alors décidé de confronter aujourd'hui M. Jean Scholsmans vec ces trois avoués mis en cause par lui.

Le Pape et la Rente Viagère

Un journal parisien publie l'information ivante que nous reproduisons à titre de cu-

ur Ledé, piste peut être considérée comme une s sérieuses qui ait été indiquée à la car le docteur Ledé, qui connaissait ment son ancien client, s'est montré

D'après Mme veuve Lucien Humbert, la astice se serait émue du mystère qui entoure a mort tragique de son fils , le petit Paul-Fré-

iśric ?...
Toutes les suppositions sont possibles ; ce pi est certain, en tout est, c'est que les plus frands efforts furent kentés pour éloigner de mère le petit Humbert. Ayant échosé dans par première tentalive, les Daurignac usè-sint d'un autre moyen. Marie écrivit à sa sant d'un autre moyen. Marie écrivit à sa

"Ma chère Marie-Louise,
Après réflexion, il faut que je te parle abdiument. Ne prends aucune décision sans
n'avoir revue ; le préfere ne plus quitter le
put Frédéric et l'élever comme mon fils.
Thérèse me laisse libre d'agir et de faire
ut ce que je voudrais. Je suis prête à arrêter
nt appartement où nous puissions vivre tous
se trois librement, ayant nos coudées franis trois librement, ayant nos coudes rran-des. Tu sais que je tiens ce que je promets. Mais viens, afin de me dire si je puis agir tins ce sens, je suis très pressée; dois-je docuper tout de suite de toi? Viens ou écris-moi le plus tôt possible.

Quels desseins cachaient ces manœuvres épêtées pour mettre l'enfant à la disposition des Daurignac ?...

L'ENQUÊTE A LILLE

sa sit en out a confronté avec Me Parmentier au sit et de criaine scène de haufs comédie que un aurait jouée madame Horbent un rois.

Hier M. de Beaulieu recevait de M. Lev det une commission rogatoire à l'effet dinter en de le créanciers de madame Horbent Humber dans le Nord, et parmi lesquels MM. Duchange et Jean Schotsmans, des convoqués à Paris. Les autres créanciers de madame l'aurait de l'effet d'intere dans la commission rogatoire seraient MM. Duchange et Jean Schotsmans, de l'effet d'intere dans la commission rogatoire seraient MM. Duchange et Jean Schotsmans, de l'effet d'intere de l'effet d'intere dans la commission rogatoire seraient MM. Duchange et Jean Schotsmans, de l'effet d'intere d'intere de l'effet d'intere de l'effet d'intere d'intere d'intere de l'effet d'intere d'intere d'intere de l'effet d'intere d'intere d'intere d'intere d'intere de l'effet d'intere d'inte

Patrons contre syndicats

New-York, & juin. - If my a pas a nier que

New-York, c juin. — Il ny a pas a nier que les patrons ont recours à tous les moyens à leur disposition pour tâcher d'écraser les Unions ouvrières. Le malheur est que les ouvriers ne profitent pas suffisamment de la legon.

Depuis quelque temps suivant sans doute l'exemple donné pas leurs frères en Angleterre, les exploiteurs américains ne pouvant écraser autrement les Unions qui les gênent ont recours à la justice (?) pour ruiner ces Unions et leurs membres. Divers procès ont été intentés réclamant des dommages-intérêts pour arrêt de travail. Le dernier de ce genre a été intenté à l'Union des chapeliers par Henry Roelofs, un des plus puissants manufacturiers de chapeaux de ce pays. Il réclame § 250,000 de dommages-intérêts à cette Union et à ses membres pour avoir été boycotté.

Le résultat définitif de ces procès sera attendu avec impatience par les diverses Unions ouvrières. Ils détermineront jusqu'à quel point les patrons pourraient confisquer les fonds des Unions et la propriété individuelle de chacun de ses membres.

Mais quelque soit la décision des juges, elle n'arrêtera nullement le mouvement ouvrière. Et, il les juges décident que les patrons peuvent confisquer les quelques gros sous des ouvriers, cette décision ne fera que hâter le jour où les ouvriers décideront eux-mêmes de confisquer loutes les richesses qui leur ont été volées par les exploiteurs capitalistes.

A LA MARTINIQUE Faits Divers

HORS RÉGION

Un satyre en soutane FERMETURE D'UN COLLEGE CLERICAL

Jonzac, ; juin. — Nous lisons dans la « République des Charentes » :
« Au moment où le gouvernement va être appelé à appliquer, « sans provocation ni faiblesse », la loi sur les Associations aux congrégations enseignantes, il serait bon de rappeler au public les méfaits de la vie contre nature imposée aux prêtres et aux moines. Mais les évênements de la vierne de la

DANS LA RÉGION

Un sergent-major du 33 de ligne TUE PAR UN SOLDAT

Une laconique dépêche parvenue hier ma-

subitement fou. Malingre était, sergent-major à la 13e com pagnie détachée à Douai avec le 4e batail hors rang.

Malingre, qui est âgé de 22 ans, est origi-naire de Berck-sur-Mer.

Dernière Heure

Lettre Parlementaire (Par téléphone)

Paris, 6 juin. — La crise continue, mais elle tou-che vraisemblablement à sa fin. maigré les int-vitables intrigués dont ést ordinariement entoure l'enfantement d'un Ministère. Sans doute demain, le nouvéeu Cabinet será-l-li constitue. Voict, d'après de sérieuses présomptions quelle sers as constitution: Présidence du Conseil et Inté-

nerce, Les questeurs sont loges, chaumes, calarés, blanchis, entetenus de linge et de vaisselle et lis reçoivent une indemnité annuelle de trente suite l'ouvernt une indemnité annuelle de trente suite l'ouvernt une indemnité annuelle de trente suite l'ouvernt le monde et voudrait et li rês pas surprenant que l'excellent M. Tourgnol sil posé se candidature par la déficieuse circulaire nuivante.

Mon cher collègue,

Je pose ma candidature à la questure.

J'ai été pendent 2° an principal des deux fort sels imperiunts Callei an principal des deux fort sels internats de l'action de l'act

mestiques.

Les dépenses que f'ât faites pour nos pauvrenferes d'Alsace et pour la République, sont lestit tres que j'ai à présenter en faveur de ma candr dature et qui me permettent de solliciter les suffrages de mes collègues.

Veuilles garden, mon cher collègue, l'assurance Veuilles garden, mon cher collègue, l'assurance perfité.

TOURGNOL.

Député de la 2e circonscription de Limiges.

Ce morceau, est-il besoin de le dire, a déridé la Limiges.

Lambre et c'est peut-être pourquoi l'incident de ribune qui devait être soulevé au sujet de la cène de pugliat d'hier n'a pas eu lieu.

Sera-t-il soulevé plus tard?

On en doule. Le varie est à la conciliation. Tou-cas de la Scine dont il détient le dossiers élection aux. demuerent perplexes.

eurent perplexes. René PONTUEL.

Nouvelles éruptions volcaniques

New-York, 6 juin.— Un télégramme de ort-de-France annonce que de nouvelles ruptions de la Montagne Pelle e sain pro-uites aujourd'hui. Le volcan se trouve en-suré d'un épais nuage, comme le jour de la atastrophe, mais aucune pierre n'en est lan-

cée. Un télégramme de Saint-Vincent dit que des navires venant de la Martinique ont res-senti, à différentes reprises de volents ses-lèvements en mer, entre Saint-Vincent de Sainte-Lucle, ce qui indiquerait des éruptions volcaniques en mer.

L'Héritage-Fantôme

LES CONFRONTATIONS

XX. Leydet a confronté, cet après-midi, MM. nentier et Délacherie avec plusieurs personnies région du Nord et avec M-Auzoux, l'avoue frères Crawford. Le but de la confrontation d'établir que l'on n'a pas forcé la main aux auxs.

tat d'etablir que l'on n'a pas force la main aux réleurs.

Préleurs.

Trèleurs.

Trèleur

La caissa générale des familles

Paris, 6 juin. — C'est le 29 mai que le ministre commerce a saisi le Conseil d'Esta vius projet décret tendant au retrait de l'autorisation à Caisse générale des families de la la révele toute l'importance de cette af re Ce fait révèle loule l'importance de cette avire.
On sait, en effet, qu'aux termes de la loi de aillet 1867, le ministre du commerce est invesué a pouvoir de surveiller et de controlèr les Sodés d'assurances et de rentes viageres. Mais tite loi est sans effet puisqu'elle ne comporte mas successives et suriout par son interprésation. I 14 mai 1880, le Conseil d'Elat avait timilé les ouvoirs du ministre au simple rôle de « léctieur es comptes rendus de Compagnies d'assurians. » C'est à cela que se borrent aujourd'hui les errogatives que la loi de 1867 conferait au ministe du commerce.

est dans ces conditions que le retrait a été L'est dans ces conditions que le reuns à suc dermande.

Le de la Chisse générale des familles l'autorisse tion qui lui avais été donnée en 1858.

Elle sera dès lors placée dans la nécessité de procéder à une liquidation, puisqu'elle ne sera pas couverte par l'Etat. Si, en second iteu, elle ne pouvait pas régier ses intérêts par une liquidation, elle serait mise en faillité pronongant le retrait de la Caisse générale sera signé dans le courant de la semaine prochaine.

Le nouveau Ministère

Paris, 6 juin. — L'Agence Havas communique à une heure du matin, la liste complete des membres composant le nouveau ministère. C'est la confirmation des profestics de notre collaborateur parlementaire, que nous publions plus haut.

Le décret de la nomination du nouveau ministère serts signé, a déclaré formellement ce soir M. Combes, demain soir nar le président de la manigne de la président de la complex demain soir nar le président de la complex demain soir nar le président de la complex de main soir nar le président de la complex de main soir nar le président de la complex de main soir nar le président de la complex de main soir nar le président de la complex de main soir nar le président de la complex de main soir na le président de la complex de main soir na la président de la complex de la complex

soir M. Combes, demain soir, par le président de la Republique, et parafira le lende main dimanche, à l'Officiel. LE PROGRAMME DU NOUVEAU MINISTÈRE

LE PROGRAMME DU NOUVEAU MINISTERE

Dans l'entrevne que M. Combes a sue ce
soir, ait sous-secrétariat des Postes et Télégraphes, avec ses collaborateurs Doumergue, Pelletan, Vallée, Chaumié, Mougeot,
Maruéjouis et Troulliot, les principaux points
du programme ministériel ont été arfètes.

On assure que la déclaration ministériels
sera très nettle, en ce qui concerne l'application, sans provocations ni détaillances, de
la loi sur les associations et l'Abrogation de
la loi fellous.

COMBES.
MARUROULS
Gen. ANDRE.
YALLER
GEN. ANDRE.
YALLER
GEN. ANDRE.
THOULIAGUE.
THOULIAGUE